

ILEAP

INTERNATIONAL LAWYERS AND
ECONOMISTS AGAINST POVERTY

JEICP

JURISTES ET ÉCONOMISTES
INTERNATIONAUX CONTRE LA PAUVRETÉ



Rapport Annuel de l'Exercice 2006

» QUE SIGNIFIE LE SIGLE JEICP?

Juristes et Economistes Internationaux Contre la Pauvreté (JEICP) est un organisme enregistré au Canada sous le statut d'organisation non gouvernementale à but non lucratif dont le secrétariat siège à Toronto. Son objectif principal est de promouvoir des initiatives en faveur du développement des pays d'Afrique et des Caraïbes lors des négociations commerciales internationales. Créé en 2002, le JEICP accorde une assistance technique et professionnelle pour le renforcement des capacités et un soutien adéquat à un ensemble de pays bénéficiaires d'Afrique de l'Est, de l'Ouest et du Centre ainsi que des Caraïbes, en vue d'affiner leurs compétences en matière de négociations.

Le JEICP est conscient du fait que les pays en développement ont besoin de relever certains défis analytiques et infrastructurels afin de véritablement tirer profit de leur intégration dans l'ordre économique mondial et dans le système commercial multilatéral. En effet, les pays en développement ont besoin de manière urgente, d'assurer une représentation efficace et une participation plus active dans le processus d'évolution et de gestion des cadres de gouvernance de l'économie mondiale. Par ailleurs, il convient de faire en sorte que les modalités de formulation et de mise en œuvre de législations pertinentes, tiennent compte des intérêts nationaux et régionaux de ces pays. Il semble donc indispensable de doter ces pays d'une capacité adéquate de réaction à l'offre de sorte que leur participation puisse contribuer à l'expansion du volume de production et des échanges commerciaux et à l'amélioration du bien-être de leurs populations.

Pour s'assurer que la politique et les négociations commerciales répondent à ces préoccupations et qu'elles atteignent l'objectif principal qu'elles se sont fixées, à savoir la réduction de la pauvreté, le JEICP a amorcé un processus de consultation rigoureux ab initio dans le but de déterminer l'approche la plus efficace. Les résultats de ces consultations ont conduit à concentrer les activités de base sur les points suivants : (1) Offre d'une expertise appropriée aux pays en développement les plus démunis en matière d'échanges commerciaux ; (2) Aide à l'articulation des positions de négociations au service du développement ; (3) Développement des capacités pour définir et évaluer les options et les intérêts, trouver des experts appropriés et évaluer leurs performances.

En outre, le JEICP cherche à combler un déficit en matière d'analyse et de capacités de négociations en Afrique et dans les Caraïbes, et ce en répondant de façon opportune aux besoins exprimés par les pays en développement dans ces régions. Pour atteindre cet objectif, le JEICP met à contribution les compétences d'experts juridiques et économiques du monde entier, engagés dans la lutte contre la pauvreté et l'inégalité, selon une approche novatrice qui repose sur la collaboration.

A cet effet, le JEICP s'appuie sur les principes suivants, lesquels régissent ses activités et opérations :

- Objectif de développement selon une approche pluridisciplinaire
- Travail en réseau et renforcement des capacités avec des experts des pays du Nord et du Sud
- Opportunité de la réponse
- Caractère indépendant des conseillers
- Attention simultanée au processus, aux niveaux national, régional et international
- Partenariats et coopérations

» SOMMAIRE

Avant-propos du Président	2	États financiers	12
Message du Directeur Executive	3	Publications	14
Faits marquants de l'activité 2005 – 2006	4	Direction	15
Bénéficiaires	6	Conseil d'administration	
Activités principales	7	Remerciements	16
Appui analytique		Bailleurs de fonds	
Consensus, divulgation		Partenaires	
Formation et Supervision		Liste des conseillers et chercheurs	
Perspectives d'avenir	11	Sigles et abréviations	17



Experts africains présentant la perspective africaine sur l'aide au commerce lors d'une réunion à Douala, au Cameroun, en février 2006

» AVANT-PROPOS DU PRÉSIDENT



À la suite d'une conférence inaugurale qui a eu lieu à Nairobi en 2002, « Juristes et Économistes Internationaux Contre la Pauvreté (JEICP) » a été créé avec le statut d'organisation non gouvernementale à but non lucratif afin d'aider les pays les plus démunis dans leurs relations économiques avec le reste du monde, et, par conséquent, d'aider à la lutte contre la pauvreté. Dès ses débuts, JEICP s'est efforcé de fournir des services de recherche et des conseils pratiques et pertinents à ses bénéficiaires, tout en visant à renforcer leurs capacités à mieux subvenir à leurs propres besoins dans le domaine des négociations. Ses activités ont connu une expansion rapide en raison d'un nombre croissant des besoins et demandes exprimés par les pays bénéficiaires.

La troisième année d'activités de JEICP a été marquée par l'expansion et la consolidation de ses activités de conseils et de recherches, l'affermissement de son Secrétariat, une meilleure répartition de ses produits et une attention accrue vers le renforcement des capacités à long terme. Par ailleurs, JEICP effectue des activités de réflexion et de planification à long terme, en vue d'une présence plus efficace dans les principales régions où elle œuvre, particulièrement en Afrique subsaharienne. Ainsi, au cours de l'exercice 2005 et 2006, JEICP a continué à appuyer différents pays en développement, en particulier les pays africains, et leurs organismes régionaux dans le cadre des négociations avec l'Organisation Mondiale du Commerce (OMC) et en vue de la conclusion des accords de partenariats économiques (APE) acceptables avec l'Union européenne (UE). Le rapport qui suit présente de façon plus détaillée ces activités de soutien au développement et de lutte contre la pauvreté.

Pendant ses années de formation, JEICP a eu le bonheur d'avoir à sa tête un Directeur exécutif dont les capacités, le dévouement et l'énergie sont sans limites. En collaboration avec ses employés tout aussi dévoués et travailleurs, ainsi qu'avec une liste de conseillers et de consultants compétents, Dominique Njikeu a continué à bâtir le palmarès et la réputation de JEICP qui parlent d'eux-mêmes, comme l'indique le présent rapport.

JEICP bénéficie également de la direction d'un groupe compétent, enthousiaste et chevronné de juristes, d'économistes, et de diplomates qui forment son Conseil d'administration et y consacrent leur temps de manière bénévole. Fidèle aux principes fondamentaux du JEICP, de répondre aux besoins primordiaux exprimés par les bénéficiaires, le Conseil d'administration, composé en majorité de ressortissants des pays en développement qu'il entend à aider, contrôle les activités du JEICP. Le conseil et son Comité Exécutif se sont réunis respectivement deux et quatre fois au cours de l'année 2006.

Le Conseil a accueilli un nouveau membre, Mr Havelock Brewster, un éminent économiste international et ressortissant de la Guyane et a malheureusement fait ses adieux à Mr Bucs Molatlhegi, un des membres fondateurs. Lors de son discours d'adieu, Mr Bucs Molatlhegi a affirmé que le fait pour lui de poursuivre, des objectifs aussi importants que ceux du JEICP en collaboration avec le Conseil d'administration, le Directeur Exécutif et un personnel dévoué, a été un grand privilège et qu'il en est encore ému.

Au nom du Conseil d'administration, j'aimerais encore exprimer nos remerciements à tous ceux qui nous ont appuyé dès le départ et que nous avons nommés lors de rapports annuels antérieurs, ainsi qu'à tous nos donateurs actuels : le Centre de Recherches pour le Développement International, l'Agence Canadienne de Développement International, le Département du Développement International du Royaume-Uni, l'Agence de Développement International des États-Unis, l'Agence Suédoise de Coopération pour le Développement International, le gouvernement des Pays-Bas, la Fondation Ford et la Banque Mondiale. Nous apprécions énormément la confiance qu'ils témoignent à notre égard ainsi que leurs soutiens. Je suis certain que tous partagent notre satisfaction quant aux nombreux progrès accomplis par le JEICP à ce jour, ainsi que nos efforts pour corriger ce fléau qu'est la pauvreté mondiale.

A handwritten signature in black ink that reads "G.K. Helleiner". The signature is written in a cursive style with a horizontal line at the end.

Gerry Helleiner
Président
Conseil d'administration

» MESSAGE DU DIRECTEUR EXECUTIVE

Le dernier exercice a été rythmé par d'intenses négociations à l'OMC ainsi que dans le cadre des Accords de Partenariat Economique (APE) UE-ACP. Cela nous a permis de réaffirmer le rôle que pourrait jouer JEICP lorsqu'il est doté d'un pouvoir supplémentaire. Suite aux demandes provenant de nos bénéficiaires d'Afrique et des Caraïbes, JEICP a consolidé ses services consultatifs et s'est assuré d'un soutien d'arrière-plan dans plusieurs domaines liés au commerce, de sorte que la participation aux négociations aboutisse à la réduction de la pauvreté et à l'amélioration du bien-être des populations.



Pour nous, le développement comporte deux volets. Le premier aspect a trait au besoin d'assurer des marchés adéquats pour les produits actuels et potentiels des pays d'Afrique et des Caraïbes, sans hypothéquer les perspectives de développement actuelles ou futures. Le deuxième volet porte sur les débouchés proprement dits, qui entraîneront une amélioration du bien-être des populations que si l'on allège les contraintes du côté de l'offre. Une partie importante du programme est donc axée sur l'aspect développement des APE, notamment grâce au renouvellement du Fonds européen de développement. En parallèle, au niveau multilatéral, les contraintes du côté de l'offre ont été abordées par le biais d'un programme de travail dénommé 'aide au commerce'. L'aide au commerce est basée sur le fait que pour permettre le développement des pays à faible revenu, l'accès aux marchés à des conditions appropriées doit être jumelé avec des actions qui tiennent compte de l'offre et de la capacité. En d'autres termes, bien que l'augmentation de l'accès aux marchés obtenue grâce à leur participation aux négociations APE et à l'OMC soit importante, les pays en développement ont besoin de capacités de production convenables qui leur permettront de tirer profit de l'ouverture des marchés mondiaux.

Après avoir tiré profit du groupe de travail sur l'aide au commerce, qui a reçu son mandat lors de la conférence ministérielle de l'OMC à Hong Kong, il est maintenant nécessaire de mettre en place un cadre qui non seulement répond aux pays bénéficiaires qui demandent un meilleur accès aux marchés pour leurs produits et services, mais qui, de surcroît, offre une nouvelle façon de bâtir la capacité commerciale qui tient compte, du besoin critique d'une infrastructure et des compétences concurrentielles ainsi que des environnements d'affaires adéquats. À cette fin, JEICP envisage de jouer un rôle actif dans le processus d'identification des besoins et de choix de projets pertinents dans le cadre la mise en œuvre du programme d'aide au commerce.

Au cours du dernier exercice, en plus de l'accent que nous avons mis au départ sur l'agriculture, l'accès aux marchés des produits industriels et sur l'aspect développement, les activités dans les domaines du commerce des services et de la facilitation des échanges ont pris un essor considérable. Ces deux domaines, qui exigent une plus grande expertise juridique, ont amené le JEICP à accroître le rôle des juristes dans son programme. L'importance de l'expertise juridique se justifie également par le fait que nous entamons la phase de préparation des conclusions de négociations, y compris la rédaction de textes juridiques qui commencera avec les négociations APE.

Notre réseau d'experts et de chercheurs a considérablement grandi, particulièrement avec l'expansion des activités dans les Caraïbes. L'assistance continue que nous apportons au groupe Africain à l'OMC s'étend maintenant au secrétariat de l'ACP, où nous assurons la coordination du travail des négociateurs en chef de toutes les régions ACP. Ces actions permettent à nos bénéficiaires de mieux situer leurs positions de négociation par rapport à leurs objectifs de développement national et régional, et d'assurer la cohérence entre leurs objectifs bilatéraux et multilatéraux. Nous avons aussi connu une augmentation du personnel du Secrétariat et accueilli de nouveaux experts en recherche, tant à Genève que dans les régions.

Dans l'ensemble, JEICP réalise de plus en plus ses objectifs. Ce succès est en grande partie, attribué à son Conseil d'administration dévoué, qui offre ses services à titre gracieux et à la supervision et l'expertise de Gerry Helleiner qui malheureusement quitte son poste de président du Conseil d'administration de JEICP. Ses conseils et ses idées ont été d'une très grande valeur à l'organisation depuis sa création en 2002 ; Gerry continuera à siéger au Conseil à titre de président honoraire. En même temps, je souhaite la bienvenue à l'ambassadeur Ali Mchumo, le nouveau président du Conseil.

Pour terminer, je souhaite exprimer toute ma reconnaissance à nos bénéficiaires, qui apprécient de plus en plus, la valeur des services que nous leur offrons, ainsi qu'à nos donateurs, qui continuent de contribuer généreusement à notre objectif de garantir des résultats probants qui favorisent le développement des pays bénéficiaires dans le cadre des négociations internationales. Au fur et à mesure que les efforts pour achever le cycle de Doha et les négociations APE s'intensifient, la demande des services de JEICP augmente. Je sais que je peux continuer à compter sur chacun de vous.

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Dominique Njinkeu'.

Dominique Njinkeu
Directeur Exécutif

» FAITS MARQUANTS DE L'EXERCICE 2005-2006

Durant le dernier exercice, JEICP s'est engagé dans une série d'activités dans le but d'appuyer de façon efficace, la participation des pays en développement aux négociations commerciales. Ci-après, figurent les points saillants extraits du programme d'activités de l'exercice en question.

Renforcement des capacités pour la réunion de Hong Kong

Bon nombre des activités de JEICP en 2005 ont été axées sur l'assistance aux bénéficiaires pour la préparation, les négociations et le suivi de la Sixième Conférence ministérielle de l'OMC qui a eu lieu à Hong Kong en décembre 2005.

Ateliers préparatoires régionaux en vue de la réunion de Hong Kong

Trois ateliers régionaux organisés en octobre et novembre 2005, en préparation de la conférence de Hong Kong, ont permis de définir et de formuler les priorités de développement des pays africains dans les domaines du commerce des biens et des services, de la facilitation des échanges commerciaux et du développement. Les conclusions de ces réunions régionales et sous-régionales ont à leur tour été transmises aux réunions des ministres du commerce de ces pays avant la conférence de Hong Kong. Ce faisant, les positions de négociations ont aidé les pays à générer des programmes de politique commerciale basés sur les besoins intérieurs.

Les trois ateliers pour l'Afrique de l'Ouest, l'Afrique centrale et l'Afrique l'Est ont eu lieu, respectivement, (i) à Cotonou, au Bénin, les 17 et 18 octobre 2005 ; (ii) à Arusha, en Tanzanie, les 28 et 29 octobre 2005 ; et (iii) à Yaoundé, au Cameroun, les 1er et 2 novembre 2005. Pour la réalisation des ateliers, JEICP a établi un partenariat avec la Commission économique des États de l'Afrique occidentale (CEÉAO), la Communauté de l'Afrique orientale (CAO), ainsi que le gouvernement du Cameroun et l'Université de Yaoundé II (pour l'Afrique centrale). Au total, 233 délégués ont assisté aux trois réunions, comprenant principalement des représentants de gouvernements africains et des négociateurs des capitales à Bruxelles et à Genève, avec la participation supplémentaire de secteurs privés locaux et de la société civile (voir le tableau à la page 5).

Des recommandations ont été présentées aux assemblées régionales des ministres du commerce en Afrique centrale et en Afrique de l'Ouest. L'assemblée de l'Afrique de l'Ouest a eu lieu en même temps qu'une assemblée régionale de ministres du commerce ; en Afrique centrale, une assemblée extraordinaire régionale des ministres du commerce a été convoquée par le gouvernement du Cameroun immédiatement après la réunion du JEICP, afin de profiter de la présence des participants à l'atelier du JEICP. Les résultats des trois ateliers ont été formellement présentés lors de deux réunions préparatoires à l'échelle du continent. Une retraite des ambassadeurs africains s'est tenue à Lausanne au début du mois de novembre, en préparation à la conférence des ministres du commerce des États membres de l'Union Africaine, du 21 au

24 novembre 2005. A cette retraite, les États membres se sont réunis pour définir les positions du continent avant la conférence ministérielle de Hong Kong.

Pendant et après la conférence de Hong Kong

À Hong Kong, JEICP a continué d'affirmer son soutien en animant des forums de discussion centrés sur la dimension développement et en coordonnant l'assistance technique directe offerte aux pays bénéficiaires lors de la conférence. Des réunions ultérieures, visant à faire le point, ont eu lieu aux niveaux continental et régional.

Réaction dans les délais prescrits : le programme d'aide pour le commerce

Avec l'introduction de l'aide pour le commerce avant et après la conférence de Hong Kong, JEICP a conçu un programme, basé sur trois piliers et qui vise à assurer que les préoccupations des pays à faible revenu soient prises en compte dans ce domaine relativement nouveau : (i) l'architecture globale de l'aide au commerce ; (ii) les perspectives pour l'Afrique et les Caraïbes ; et (iii) une aide spécifique pour la préparation des projets dans le programme de l'aide au commerce.

Architecture de l'aide au commerce

Les activités incluses dans cette catégorie comprennent l'analyse des aspects tels que les forces et les faiblesses des mécanismes de livraison actuels, les liens entre l'aide au commerce et les programmes de financement bilatéraux, ainsi qu'une structure de gouvernance et ses éléments tels proposés pour l'initiative de l'aide au commerce en cours à l'OMC. Cette analyse a été remise à son tour aux intervenants, à travers des réunions et de la distribution des recherches.

Perspective pour les pays de l'Afrique et des Caraïbes sur l'aide au commerce

Dans ce pilier, JEICP a appuyé de différentes façons la Commission de l'Union Africaine sur le commerce et l'industrie ainsi que le Mécanisme régional de négociation des Caraïbes (CRNM). La Commission de l'UA et le CRNM ont tous deux joué un rôle de catalyseur pour faire de sorte que les pays membres participent de façon efficace au processus, en exprimant leurs préoccupations et leurs priorités dans le cadre de l'initiative d'aide au commerce.

Soutien spécifique pour l'aide au commerce

Basé sur plusieurs documents et consultations préparés par JEICP au cours du deuxième semestre de l'année 2005 ayant trait à l'aide au commerce et à des questions associées, ce pilier vise à repérer des activités complémentaires aux concessions en vue d'obtenir un accès aux marchés. Certaines activités spécifiques comprennent la constitution d'un réseau composé d'experts d'aide au commerce dans plusieurs domaines, y compris l'agriculture, l'accès aux marchés des produits non agricoles, les services et la facilitation des échanges. Il comprend également des activités de formation et de renforcement des capacités visant à doter les acteurs de pays

PROFIL DES PARTICIPANTS AUX ATELIERS PRÉPARATOIRES À LA CONFÉRENCE DE HONG KONG

Ateliers préparatoires à Hong Kong	Afrique de l'Ouest Cotonou, Bénin 16–17 Octobre 2005	Afrique de l'Est Arusha, Tanzanie 28–29 Octobre 2005	Afrique Centrale Yaoundé, Cameroun 1–2 Novembre 2005
Groupe des parties prenantes	Nombre de représentants	Nombre de représentants	Nombre de représentants
Gouvernements africains : décideurs/ négociateurs œuvrant dans les <i>capitales africaines</i>	35	27	59
Gouvernements africains : décideurs/ négociateurs œuvrant à <i>Genève ou à Bruxelles</i>	4	5	2
Chercheurs/Conseillers/Universités	6	6	27
Communautés Économiques Régionales	8	9	5
Secteur privé : Unions/associations syndicales, autre représentation du secteur privé	8	6	8
Organisations internationales et autres gouvernements non-africains	2	4	5
Société civile : ONG, journalistes, Fondations	4	3	15
Total	67	60	106

bénéficiaires de données et d'outils adéquats, ainsi que de subventions de recherche pour l'identification des projets.

Dans l'ensemble, ce programme de travail a permis aux pays d'Afrique et des Caraïbes de contribuer de manière active aux travaux du groupe de travail spécial de l'OMC sur l'aide pour le commerce.

Des programmes plus profonds et d'une portée plus étendue

Au cours de l'exercice 2005-2006, JEICP s'est orienté vers une plus grande participation de la région des Caraïbes dans la réalisation de son programme, y compris la mise en poste d'un expert en recherche à Genève afin d'aider les représentants des Caraïbes au sein du groupe de travail spécial d'aide au commerce et d'assurer l'apport d'une contribution proactive de cette région. L'expert en recherche a également fourni des services aux pays membres de Cariforum à l'OMC, en suivant une approche semblable à celle déjà utilisée par JEICP pour venir en aide aux pays du Groupe Africain à l'OMC.

Étant donné que les négociations ont abouti à des propositions écrites, tant à l'OMC que pour les APE, la dimension juridique du travail de JEICP s'est accrue. En particulier, on a mis à la disposition des groupes de négociation de l'Afrique de l'Ouest et de l'Afrique centrale une expertise continue en matière de rédaction de documents juridiques.



Uledi Mussa, du ministère de l'Industrie et du Commerce de la Tanzanie, prononce une allocution lors de l'atelier préparatoire à la conférence de Hong Kong pour l'Afrique de l'Est qui a eu lieu à Arusha, en Tanzanie, en octobre 2005

» BÉNÉFICIAIRES

Les principaux bénéficiaires des services de JEICP appartiennent à cinq sous-régions, à savoir, les Caraïbes, l'Afrique australe, l'Afrique de l'Est, l'Afrique de l'Ouest et l'Afrique centrale. D'après notre évaluation, les sous-régions de l'Afrique de l'Est, de l'Afrique de l'Ouest et de l'Afrique équatoriale sont moins équipées en termes de capacité de négociation et constituent donc la principale priorité pour le JEICP. Même si ses interventions profitent à beaucoup, on compte parmi ses bénéficiaires directs, les entités publiques qui traitent des aspects du commerce extérieur et des affaires étrangères, des négociateurs, des spécialistes et opérateurs du secteur privé, des communautés économiques régionales et sous-régionales, ainsi que des experts juridiques et économiques. Les bénéficiaires des services consultatifs et du soutien de base comprennent également le Groupe Africain à l'OMC et l'Union africaine, par la prestation de mécanismes d'appui analytiques continus aux points d'intérêts de ces groupes. Le renforcement des capacités des négociateurs des pays bénéficiaires et l'amélioration de leurs performances auront des retombées bénéfiques sur la réduction de la pauvreté.

Liste des organisations qui ont bénéficié des services consultatifs directs et du soutien de base :

1. Le Groupe Africain de l'OMC : appui analytique continu et préparation de propositions soumises à différents comités de l'OMC, présentation et organisation des retraites à l'attention des Ambassadeurs pour la formulation des stratégies de négociation.
2. L'Union Africaine : appui analytique lors des réunions des Ministres du commerce des pays africains et présentations de dossiers à ces réunions ; soutien consultatif au sujet de l'interface entre l'intégration régionale et les négociations des APE et de l'OMC.

3. L'ACP : coordination de la dimension développement des APE et constitution de réseaux pour les négociateurs en chef de l'ACP.
4. Les Communautés Économiques Régionales (CEMAC, CRNM, CEDEAO, EAC, UEMOA) : établissement de consensus sur les positions de négociation ; assistance à la rédaction de textes juridiques pour les APE.
5. Des pays pris individuellement : en plus de l'assistance fournie dans le cadre des regroupements régionaux précédents, certains pays ont reçu différents services. Voici une liste des pays où notre assistance a été plus importante : le Bénin, le Cameroun, la République centrafricaine, le Congo, la Côte d'Ivoire, le Gabon, la Guinée, le Kenya, le Nigeria, le Rwanda, le Sénégal, la Tanzanie et l'Ouganda.
6. Des chercheurs et des établissements partenaires.

Parmi les bénéficiaires secondaires on compte les institutions qui formulent et mettent en œuvre des politiques, les universités, les chercheurs, les gouvernements nationaux et les jeunes conseillers des pays développés et des pays en développement. La plupart d'entre eux tirent profit de l'utilisation des documents de référence du JEICP, en participant à des ateliers, en accédant par Internet aux recherches de JEICP. Par exemple, les jeunes conseillers dans les pays développés acquièrent une expérience internationale et améliorent leurs connaissances des défis auxquels sont confrontés les pays en développement en matière de réduction de la pauvreté. Les jeunes conseillers dans les pays en développement perfectionnent leur capacité à analyser les questions de commerce international.



Participants à l'atelier préparatoire à la conférence de Hong Kong pour l'Afrique de l'Ouest

» ACTIVITÉS PRINCIPALES

Appui analytique

De nombreux négociateurs des pays en développement estiment qu'ils ne sont pas suffisamment équipés pour participer efficacement aux négociations économiques et commerciales complexes au niveau international. Confrontés à des problèmes fondamentaux de lutte contre les épidémies et la mortalité, la pauvreté extrême et l'éducation inadéquate, beaucoup de pays en développement manquent de ressources nécessaires pour accéder aux expertises-conseils (à l'instar des résultats de recherche et d'analyse). Très souvent, les pays les plus démunis, notamment ceux d'Afrique et des Caraïbes, signent des accords commerciaux internationaux contraignants et onéreux sur la base d'une expertise-conseil insuffisante, voire inexistante. Même dans les cas où celle-ci existe et leur est accessible, les avis sont donnés sans toutefois tenir compte de l'impact desdits accords sur la réduction de la pauvreté ou la promotion du bien-être social.

Pour que les pays en développement puissent participer véritablement aux négociations, ils ont besoin d'accès aux résultats d'une recherche rigoureuse, basée sur les réalités régionales ou internationales, laquelle est à même de repérer et de corriger les déficiences et de prendre en compte les besoins en termes de connaissances courantes. Les activités d'appui analytique initiées par JEICP visent à répondre à cette préoccupation.

Au cours du dernier exercice, l'appui analytique et consultatif du JEICP a permis l'élaboration de documents de politique de haut niveau, basés sur la recherche et présentés sous forme de Guides de négociation, de Documents de référence, de communications, de présentations, de supports promotionnels, etc. Plus de vingt mémoires de recherche ont été produits entre 2005 et 2006 dans les domaines de l'agriculture, de la facilitation des échanges, des services, de l'accès aux marchés des produits non agricoles (AMNA) et de l'aide au commerce (voir la liste des publications à la page 16). Vu le besoin d'échanger des connaissances et expériences entre les régions anglophones et francophones et à l'intérieur de celles-ci, de nombreuses publications de JEICP sont disponibles en anglais et en français.

Programme sur le commerce des services

La libéralisation du commerce des services constitue un secteur dynamique du commerce international ayant le potentiel d'offrir aux pays en développement et aux pays les moins avancés de nombreuses opportunités grâce à l'accès à une prestation améliorée de services. Toutefois, la libéralisation du commerce des services demeure controversée car elle peut exposer les pays à des risques divers. En offrant de l'assistance et des conseils multidisciplinaires pratiques, opportuns et indépendants, JEICP vise à doter ces gouvernements des moyens de rédiger leurs offres dans le cadre de l'Accord général sur le commerce des services (AGCS) de l'OMC, de participer de façon plus efficace à des négociations sur le commerce des services et à atteindre le degré de libéralisation approprié pour leur propre marché, au bon moment.

A cet effet, trois ateliers nationaux ont eu lieu en 2005, au Congo-Brazzaville en août, au Nigeria en septembre et en Guinée en novembre. Ces réunions ont permis aux pays de formuler des propositions de libéralisation et de procéder à des négociations fondées sur le principe de l'offre et de la demande. Ces réunions ont conclu, entre autre, qu'il est indispensable d'adopter une approche régionale afin de mettre en commun les ressources et propositions.

Programme de facilitation des échanges

La facilitation des échanges occupe de plus en plus une place centrale dans les politiques commerciales et à l'OMC, surtout comme mécanisme d'amélioration de la compétitivité. Les défis principaux pour la facilitation des échanges comprennent les procédures douanières complexes, les retards à la frontière, le grand nombre de formalités et la divergence des normes. Bien que les mauvaises conditions de la facilitation des échanges touchent tous les pays, l'effet se fait surtout ressentir dans les pays à faible revenu et dans les pays sans littoral. Parmi les solutions possibles, l'on trouve une approche régionale intégrée portant sur l'harmonisation des lois, des procédures douanières simplifiées, la standardisation des documents, l'introduction ou la mise en œuvre du traitement électronique des documents, ainsi que la mise en place de couloirs de transit.

Bien que les pays en développement soient soucieux d'améliorer les conditions de la facilitation des échanges, ils souhaitent également éviter l'imposition de disciplines onéreuses en matière de facilitation des échanges qu'ils pourraient être incapables de mettre en place. L'objectif du programme de travail de JEICP en matière de facilitation des échanges est de faciliter l'élaboration d'accords intégrés qui favorisent le développement de ces pays dans ce domaine. L'assistance s'accommode au programme de travail en cours à l'OMC.

En 2005-2006, le programme visait à évaluer les implications des mesures de la facilitation des échanges proposés par les membres de l'OMC et à identifier les priorités en vue d'élaborer des propositions de renforcement des capacités et d'assistance technique. JEICP a fourni un soutien analytique et technique à ses bénéficiaires sous forme d'analyse des propositions de négociation, de recherches de documentation et d'ateliers de formation de consensus. Ces ateliers ont abouti à la formulation de recommandations pertinentes et à la concrétisation de certaines idées lors de la négociation sur les textes. Au cours de l'exercice 2005-06, JEICP a commandé quatre mémoires de recherche sur la facilitation des échanges et trois présentations sur les études nationales ; elle a également organisé cinq ateliers qui avaient une composante sur la facilitation des échanges et un autre consacré exclusivement à la facilitation des échanges et aux services.

Consensus, Divulgateion

Outre le manque de services professionnels adéquats, de nombreux pays en développement ne disposent pas d'infrastructures institutionnelles nécessaires pour identifier leurs besoins et positions sur les questions commerciales, et mettre ainsi à profit les tendances actuelles de la mondialisation. On dénombre d'autres symptômes, tel que le déficit criant en personnel qualifié au sein des ministères du commerce et d'autres institutions pertinentes, ainsi que le manque de mécanismes d'organisation et de coordination dans les capitales. En somme, les pays en développement ne disposent pas de ressources nécessaires pour agir à ce niveau.



JEICP renforce les capacités régionales de négociation en s'assurant que la capacité technique et les compétences de négociation commerciale se développent de concert. Il effectue cela en organisant et en participant à des activités qui aident les bénéficiaires à mieux préparer leurs positions de négociation notamment (1) en fournissant les renseignements de base pertinents ; (2) en partageant les pratiques exemplaires d'autres pays en développement engagés dans le même processus, ainsi que leurs expériences ; et (3) en discutant de stratégies de négociation entre les décideurs, les négociateurs et les chercheurs/conseillers, et enfin, les représentants du secteur privé et de la société civile.

L'objectif principal du JEICP en vue d'une meilleure divulgation de nos travaux vise à s'assurer que les préoccupations et questions spécifiques du pays engagé dans une négociation sont prises en compte dans le processus de négociation, en particulier celles relatives au développement et à la réduction de la pauvreté. Nos premiers interlocuteurs sont donc les négociateurs et les décideurs.

De manière plus spécifique, les activités de JEICP en matière de recherche du consensus et de divulgation comportent, entre autres :

- L'organisation des réunions et des ateliers en vue de divulguer l'information et offrir un forum pour les débats, la création du consensus et les consultations. La plupart de ces réunions sont organisées par JEICP en collaboration avec des institutions, des chercheurs et des autorités locales.
- La facilitation de la coordination et l'échange d'information entre les capitales et les Missions grâce à l'affectation des chercheurs à Genève afin de permettre une circulation diligente d'informations pertinentes au sein du Groupe africain, entre les Missions et les capitales.
- L'introduction opportune des communications du JEICP et

bulletins sur notre site web (www.ileap-jeicp.org), selon une approche conviviale de sorte à atteindre une audience plus large et des envois postaux périodiques de renseignements clés lorsqu'ils deviennent disponibles.

En 2005-06, JEICP a oeuvré de façon active à la formation de consensus aux niveaux multilatéral, régional et national. Pour les négociations multilatérales, JEICP a convoqué quatre réunions, dont trois ont été consacrées au renforcement des capacités pour l'aide au commerce. Six ateliers ont été organisés au niveau régional, y compris les trois séances préparatoires de la conférence de Hong Kong en Afrique de l'Est, en Afrique Centrale et en Afrique de l'Ouest, deux en direction de la Communauté économique et monétaire d'Afrique centrale (CEMAC) sur l'AGCS et la facilitation des échanges, et un sur l'AGCS pour les pays de l'Union Économique et Monétaire Ouest Africaine (UEMOA). Les activités au niveau national se sont concentrées sur les services, lors de sessions tenues au Congo-Brazzaville, en Guinée, au Kenya et au Nigeria.

JEICP a également participé, à divers titres, à des réunions convoquées par d'autres parties. Par exemple, JEICP a établi un partenariat avec l'unité de gestion de projets (PMU) du Groupe Afrique, co-organisé une réunion en chef du groupe des ACP à Londres les 4 et 5 octobre 2005. Cette réunion s'est révélée particulièrement utile pour l'établissement de synergies entre les différentes régions des APE.

En ce qui concerne la divulgation des informations, des mémoires de recherche pertinents de JEICP ont été distribués à toutes les réunions de JEICP. De plus, une quantité substantielle de recherches a été générée sur le plan de l'Aide au commerce lors du dernier semestre de l'année 2005 et du premier trimestre de 2006. Afin d'améliorer l'accès à ces informations et d'accroître les connaissances des décideurs africains et des Caraïbes sur l'aide pour le commerce, les mémoires de recherche du JEICP sur cette question, ont été envoyés par voie postale et électronique à 160 destinataires.

Formation et Supervision

Les activités de supervision du JEICP visent à encourager le développement des négociations commerciales, à renforcer les capacités analytiques et techniques de jeunes experts et, de ce fait, à accroître le nombre de chercheurs et experts d'Afrique et des Caraïbes.

Les principales composantes des activités de supervision de JEICP s'articulent de la manière suivante :

- Formuler des politiques opportunes, judicieuses et favorables au développement, ainsi que des propositions de négociation à travers le dialogue et la recherche ;
- Faciliter l'accès aux derniers développements sur les négociations, ainsi qu'à l'application d'outils analytiques de pointe, par les chercheurs, décideurs/négociateurs d'Afrique et des Caraïbes ;

- Développer l'aptitude à anticiper les questions faisant l'objet de négociations et à adopter des positions ou des alternatives politiques appropriées,
- Offrir des opportunités de formation à une nouvelle génération d'experts commerciaux.

D'une manière générale, ces activités de renforcement des capacités permettront aux négociateurs : d'utiliser une approche cohérente, proactive et axée sur des résultats face aux politiques et aux négociations commerciales ; de doter les chercheurs et conseillers, de compétences requises pour faire face aux négociations internationales complexes ; et d'équiper la génération future d'experts en commerce de notions analytiques adéquates.

Au cours de 2005–06, les activités de supervision de JEICP comprenaient une contribution à la 3e assemblée ordinaire de la Conférence des ministres du commerce de l'Union Africaine, qui a eu lieu du 5 au 9 juin au Caire, en Égypte. Nous y avons fourni un document d'information et un sommaire analytique sur la facilitation des échanges en anglais et en français. Lors de la Conférence ministérielle de l'OMC à Hong Kong, JEICP a parrainé la participation d'experts en commerce de l'Afrique de l'Est, de l'Afrique Centrale et de l'Afrique de l'Ouest afin d'appuyer les gouvernements de leurs régions respectives lors des négociations.

Activités de renforcement des capacités pratiques pour les parties prenantes

Les activités de renforcement des capacités pratiques demeurent une grande priorité pour le JEICP. Les négociateurs ont besoin d'aborder les problèmes selon une perspective locale ou nationale en vue de s'assurer que leurs analyses et leurs approches à la formulation des politiques puissent être en symbiose avec les aspirations des populations ciblées. Chaque pays doit pouvoir élaborer sa propre politique commerciale sur la base de son niveau de développement, de ses aptitudes et de sa compétitivité. Malheureusement, les conseillers des pays en développement souffrent souvent d'un manque de connaissances avancées dans le domaine des politiques commerciales et éprouvent des difficultés à procéder à une évaluation adéquate de leurs situations et de leurs besoins.

Les exercices en matière de renforcement des capacités pour ces experts permettent de consolider les techniques et les connaissances de base afin qu'ils puissent être en mesure de déterminer la position de leurs pays respectifs. Il est de ce fait, indispensable d'impliquer des conseillers issus d'entités non gouvernementales et d'offrir des occasions pratiques en matière de renforcement des capacités grâce à des réseaux spécialisés sur des aspects spécifiques de politique commerciale ou de négociation. Ces réseaux, déjà en cours d'établissement par JEICP, rassemblent des conseillers chevronnés sur le plan local et international, des chercheurs justifiant de connaissances et de techniques analytiques appropriées, des décideurs politiques et des négociateurs, ainsi que d'autres membres de la société civile et le secteur privé (associations d'opérateurs

du secteur privé, associations des producteurs, etc.). Les réseaux offrent un appui analytique et participent aux activités de JEICP en matière de vulgarisation et de recherche du consensus (décrites dans les sections précédentes).

La recherche du consensus à travers les consultations des parties prenantes constitue une composante importante des efforts de renforcement des capacités pratiques. De telles consultations permettent à l'ensemble des parties prenantes dans les pays clients de JEICP de collaborer à la formulation des positions de négociation. Leur implication enrichit l'évaluation des impacts de la politique commerciale sur le développement. Il s'agit là d'une étape significative, dans la mesure où la plupart des négociateurs, des décideurs politiques et des partenaires gouvernementaux – tous bénéficiaires potentiels des services de JEICP – éprouvent des difficultés à définir leurs besoins d'assistance, et dans certains cas, ils n'ont pas conscience d'avoir besoin d'assistance.

Expertise-conseils

En 2005-2006, JEICP a appuyé quatre experts à Genève pour aider à la coordination du flux de l'information entre le Secrétariat, Genève, et les différentes capitales, ainsi que pour faciliter la recherche dans des domaines spécifiques à la région ou au pays. Ces professionnels viennent du Cameroun, de la Guinée, du Kenya et des Caraïbes et détiennent des diplômes en droit ou des diplômes d'économie. Ils ont pour principal rôle de : (1) faire le suivi des négociations au sein de l'OMC et d'identifier les domaines qui requièrent l'intervention de JEICP ; (2) analyser et passer en revue les délibérations au profit des chercheurs en poste dans les capitales ; et (3) tenir les négociateurs de Genève au courant des activités qui ont lieu dans les capitales.

Les experts profitent à la fois des orientations des chercheurs et des conseillers principaux de même que de l'homologation de leurs travaux de recherche. Étant donné que chaque expert est parrainé par une Mission diplomatique accrédité à l'OMC, ils acquièrent une expérience précieuse du fait de leur participation aux réunions et de leur implication dans les négociations. Ils s'enrichissent grâce aux contacts plus poussés avec les capitales.

Cette année, nos experts ont ajouté de la valeur particulière en proposant des textes de négociation, notamment en fournissant des recherches et des contributions à l'aide au commerce. Les experts travaillent essentiellement avec les points clés thématiques de l'OMC – plutôt qu'avec les États-membres – afin de garantir l'accès aux ressources les plus récentes et d'éviter le favoritisme au profit d'un pays donné. Au fil des années, ces activités faciliteront l'émergence d'un réseau multidisciplinaire composé d'experts en commerce des pays de l'Afrique et des Caraïbes qui discuteront, de manière holistique, différents aspects.

Émergence d'une problématique et action de JEICP : Aide au Commerce

En 2005, un consensus a émergé selon lequel le développement dans les pays à faible revenu sera favorisé par les négociations commerciales uniquement dans la mesure où une attention suffisante serait accordée au renforcement de leurs capacités. Les aspects clés de cette question comprennent l'élimination des contraintes de l'offre, la neutralisation des coûts d'ajustement et l'amélioration de l'aide technique sur le plan du commerce. Ce programme pour l'Aide au commerce a été reconnu lors de la Conférence ministérielle de l'OMC à Hong Kong en décembre 2005, au cours de laquelle les membres ont créé un groupe de travail qui devra fournir des recommandations sur la manière de rendre opérationnel l'aide au commerce.

De nombreux pays d'Afrique et des Caraïbes bénéficieront de cette initiative. Dès lors, il est essentiel de respecter leurs intérêts et leurs priorités dans toutes les décisions qui seront prises par l'OMC dans le cadre de ce programme. Cette même attention devrait être portée sur toute aide au commerce parallèle dans les APE. Au début de l'année 2006, JEICP a répondu à ce besoin ainsi qu'aux préoccupations des bénéficiaires sur l'intégration de l'Aide au commerce à une approche aux négociations axée sur le développement en mettant au point un programme de travail basé sur trois piliers. Ces piliers comprennent l'élaboration d'une architecture de l'Aide au commerce ; les perspectives des pays d'Afrique et des Caraïbes sur l'Aide au commerce ; et des activités spécifiques à l'Aide au commerce. Le programme de travail a recours à un soutien documentaire et analytique afin de renforcer la capacité des pays d'Afrique et des Caraïbes à mettre leurs problématiques de l'avant dans ce nouveau domaine de négociation.



Le premier pilier, « L'architecture de l'Aide au commerce » porte sur plusieurs aspects dont les forces et faiblesses des mécanismes actuels, les liens entre l'Aide au commerce et les programmes de financement bilatéraux, la structure de gouvernance pour l'initiative « Aide au commerce ». Dans le cadre de ce pilier, JEICP a commandé deux documents d'information destinés aux pays bénéficiaires visant à fournir aux décideurs et aux négociateurs les renseignements nécessaires pour mettre au point leurs positions sur l'Aide au commerce. En outre, en se basant sur ces études, JEICP a apporté des contributions aux réunions de donateurs et de gouvernements bénéficiaires, ainsi qu'aux membres du groupe de travail l'aide au commerce à l'OMC.

Concernant le deuxième pilier, « Perspectives des pays d'Afrique et des Caraïbes sur l'Aide au commerce », JEICP a convoqué une réunion d'experts provenant de l'Afrique de l'Est, de l'Afrique centrale et de l'Afrique de l'Ouest en février 2006 afin de préparer des propositions de position sur l'aide au commerce pour l'Union africaine. Ce qui constitue une des premières contributions de la région à ce sujet a, par la suite, aidé à faire connaître les positions des pays africains à Genève. On a particulièrement mis l'accent sur les leçons tirées des mécanismes de l'aide au commerce tels que le Cadre Intégré, le Programme d'assistance technique intégré conjoint (JITAP), et l'appui à travers le Fonds européen de développement. JEICP a également nommé, à Genève, un expert du Mécanisme régional de négociation des Caraïbes (CRNM) afin d'appuyer les missions des Caraïbes à l'OMC, particulièrement sur la question de l'Aide au commerce.

Le troisième pilier, « Activités spécifiques à l'aide au commerce », est basé sur la rédaction de mémoires et la tenue de consultations par JEICP lors du second semestre de 2005. Un accent particulier a été mis sur les activités de logistique notamment en ce qui concerne la facilitation des échanges et le commerce des services. Il a été constitué un réseau d'experts en facilitation des échanges et commerce des services. Les recherches effectuées par ce réseau ont été présentées lors d'un atelier sur le commerce des services et la facilitation des échanges pour les pays de l'Afrique centrale, qui a eu lieu à Douala, au Cameroun, en avril 2006. Cette réunion s'est penchée sur les implications internes de l'aide au commerce dans les négociations sur la facilitation des échanges, l'objectif étant de parvenir à des propositions pour un accord sur la facilitation des échanges basé sur des propositions existantes.

A venir sous peu...Conférence sur l'Intégration du développement dans le Commerce

Cette conférence importante, organisée par JEICP à Arusha, en Tanzanie, les 28 et 29 septembre 2006, répond au besoin de tenir compte d'une prestation optimale d'assistance technique et de modalités permettant aux pays bénéficiaires de jouer un rôle de premier plan dans la formulation de cette prestation. La conférence a pour but d'encourager les pourvoyeurs d'activités aux efforts de renforcement des capacités à réfléchir collectivement aux problèmes, à échanger des expériences et des programmes d'étude, et de parler de préoccupations clés afin d'assurer que le renforce-

ment de la capacité commerciale soit ciblée sur la réduction de la pauvreté. Cela nécessitera que l'on établisse des liens entre la recherche et la formation, que l'on permette à ceux qui disposent de capacité de continuer à la développer et que l'on appuie les négociations en cours. Cette approche multidisciplinaire permettra de s'assurer que les experts connaissent bien les différents aspects (c.-à-d. macroéconomie, droit, sciences politiques, etc.) de la politique commerciale. JEICP accueillera une soixantaine d'experts, de décideurs et de théoriciens afin de réfléchir aux différentes façons de promouvoir le renforcement des capacités. Les résultats pourront également influencer sur la direction et la concentration du programme de travail de JEICP.

» PERSPECTIVES D'AVENIR

Stratégies de JEICP

Dans l'ensemble, la stratégie du JEICP élaborée à moyen terme sera dictée par des préoccupations liées à une participation plus efficace, à la mise en œuvre du programme de travail du Cycle de Doha pour le développement, à l'intégration régionale et aux négociations bilatérales, notamment dans le cadre des APE. A ces préoccupations s'ajoute, une stratégie de divulgation des informations. Ces différents domaines permettent de faire face aux préoccupations prévues à court terme, et essentiellement liées à une participation plus engagée du JEICP. Ces questions seront sous-tendues par des programmes de formation et de supervision. Les questions spécifiques à chacun de ces domaines sont brièvement évoquées dans les paragraphes ci-dessous. Les objectifs pour la phase de trois ans seront divisés en quatre domaines :

- Participation efficace aux négociations de l'OMC par :
 - Une recherche de base et un appui analytique
 - Une aide à la formulation des positions de négociation
- Participation efficace aux processus d'intégration régionale et aux négociations bilatérales :
 - Recherche de base et soutien analytique
 - Aide à la formulation des positions de négociation
- Développement des compétences grâce :
 - Aux ateliers/cours de formation
 - À la supervision et à la recherche
- Divulgation des informations grâce :
 - À la publication et à la distribution des résultats de recherche et d'analyse
 - Au site web, et
 - Aux ateliers pour la recherche du consensus

En ce qui concernent les échanges et les négociations commerciales en faveur des pays d'Afrique et des Caraïbes, trois objectifs étroitement liés doivent être visés : (1) promouvoir l'expansion des exportations, ainsi que la diversification des produits et des marchés ; (2) consolider la capacité de réponse de l'offre par des exportations nationales afin de mettre à contribution les possibilités d'accès au marché extérieur ; et (3) minimiser les coûts d'ajustement associés à la réforme des politiques commerciales ou à la mise en œuvre des accords commerciaux. Ces trois objectifs soutiendront le programme de travail de JEICP.

Programme de travail de Doha de l'OMC

Suite à l'échec de l'établissement de modalités de négociation à la fois à Hong Kong et en juillet 2006, les membres de l'OMC continuent à tenter d'établir les modalités de négociation pour le cycle de Doha. Toute entente sur les modalités sera suivie de négociations qui entraîneront de nouveaux engagements dans des domaines tels que la facilitation des échanges, l'agriculture, l'accès aux marchés des produits non-agricoles et le commerce des services. En raison des déséquilibres existants entre les économies et les capacités de négociation, les secteurs auxquels s'intéressent particulièrement les pays de l'Afrique et des Caraïbes pourraient être marginalisés, voire complètement ignorés. En conséquence, JEICP vise à aider ces pays à identifier leurs intérêts, à les mettre en ordre de priorité et

à négocier de façon plus efficace. Cela nécessite une réflexion sur des domaines tels que l'accès aux marchés, le traitement spécial et différencié, et l'aide au commerce. Dans l'hypothèse d'une suspension plus longue des négociations, JEICP est en mesure d'aider les bénéficiaires à réévaluer leurs priorités, en se concentrant notamment, sur le renforcement des capacités à plus long terme.

Négociations UE-ACP

Des négociations entamées entre l'Union Européenne et le groupe des pays de l'Afrique, des Caraïbes et du Pacifique (ACP) se poursuivent dans le but de concevoir des accords conformes aux règles de l'OMC. Celles-ci devraient aboutir en 2007. La date limite pour la préparation des négociations de 2005 n'a pas été respectée, et, dans certaines régions, les études prévues pour identifier les positions de négociations n'ont pas encore été lancées et il n'existe pas disposition ferme incluant toutes les parties prenantes. Les avantages liés au développement et inhérents au processus de négociations des accords APE ne sont pas toujours clairs et pourraient en effet menacer le processus d'industrialisation déjà faible des pays ACP et entraîner par conséquent, la chute des recettes fiscales issues des importations en provenance de l'Europe. Des travaux supplémentaires seront nécessaires pour coordonner les négociations des APE avec les modalités formulées à l'OMC.

Relations entre les pays de l'Afrique et des Caraïbes et les États-Unis

Les relations commerciales avec les États-Unis suscitent des inquiétudes tout aussi problématiques. Certains pays envisagent toujours des dispositions bilatérales basées sur le modèle de la Zone de libre échange de l'Amérique centrale (ZLEAC). Les relations des pays africains en matière d'échanges bilatéraux devront être conçues dans le cadre unilatéral de l'AGOA. Des accords de libre échange pourraient être envisagés entre les États-Unis et un nombre donné de sous-régions ou de groupes de pays africains dans les deux à cinq prochaines années, surtout si le processus de l'OMC ne redémarre pas. Il est important de veiller à ce que les accords et obligations qui s'y rattachent, ne compromettent pas les stratégies de développement économique de ces pays.

Intégration régionale

Les processus d'intégration régionale de l'Afrique et des Caraïbes constituent des composantes nécessaires aux négociations bilatérales et multilatérales. Les pays d'Afrique et des Caraïbes aimeraient bien se servir des marchés régionaux comme tremplin pénétrer les marchés internationaux plus compétitifs. Ces programmes d'intégration régionale prévoient des traitements préférentiels et des mécanismes crédibles susceptibles de faciliter l'accès aux marchés. En Afrique, de tels efforts s'intègrent dans une dynamique globale, visant à promouvoir une Communauté économique africaine avec l'avènement du Nouveau Partenariat pour le Développement en Afrique (NEPAD), l'un des cadres opérationnels identifiés. Les pays des Caraïbes cherchent pendant ce temps à créer un Marché et une économie communs (MEC). Il est donc important que les législations multilatérales soutiennent ce type d'intégration régionale.

» ÉTATS FINANCIERS

Les informations financières suivantes sont extraites des états financiers vérifiés au titre de l'exercice clos au 30 avril 2006. Les États financiers vérifiés comprennent des renseignements supplémentaires et des notes nécessaires à tout lecteur désireux d'entreprendre une évaluation des informations extraites des présents états financiers.

Juristes et Économistes Internationaux Contre la Pauvreté État des activités

Exercice clos au 30 avril	2006	2005
Revenus		
Dons	\$ -	\$ 75,000
Subventions	2,665,231	1,467,631
Autres	<u>14,502</u>	<u>2,704</u>
	<u>2,679,733</u>	<u>1,545,335</u>
Dépenses		
Administration	110,973	57,101
Conseil d'Administration	127,457	117,185
Programmes de base	1,802,522	996,992
Amortissement des immobilisations	13,221	9,662
Publication et divulgation	106,023	44,860
Frais généraux	83,594	66,095
Honoraires des consultants	88,764	33,177
Mobilisation des ressources et réseaux	47,648	29,787
Émoluments	<u>288,183</u>	<u>205,243</u>
	<u>2,668,385</u>	<u>1,560,102</u>
Excédent (déficit) des revenus sur les dépenses	\$ <u>11,348</u>	\$ <u>(14,767)</u>

Juristes et Économistes Internationaux Contre la Pauvreté

État de variation des actifs nets

Exercice au 30 avril			2006	2005
	Investi. En Capital Actifs	Non restreint	Total	Total
Solde d'ouverture	\$ 40,699	\$ 69,188	\$ 109,887	\$ 124,654
Excédent (déficit) des revenus Sur les dépenses	(13,221)	24,569	11,348	(14,767)
Placement des actifs	<u>13,605</u>	<u>(13,605)</u>	-	-
Solde de clôture	\$ <u>41,083</u>	\$ <u>80,152</u>	\$ <u>121,235</u>	\$ <u>109,887</u>

Juristes et Économistes Internationaux Contre la Pauvreté

État de la situation financière

Au 30 avril			2006	2005
Valeurs				
Réalisables				
Caisses et banques		\$	385,151	\$ 391,212
Créances (note 4)			252,662	246,950
Paiements anticipés			<u>11,674</u>	<u>80,187</u>
			649,487	718,349
Équipements (note 5)			<u>41,083</u>	<u>40,699</u>
		\$	<u>690,570</u>	<u>759,048</u>
Dettes à court terme				
Réalisable				
Fournisseurs et autres créanciers		\$	222,985	\$ 83,667
Contributions différées (note 6)			<u>346,350</u>	<u>565,494</u>
			<u>569,335</u>	<u>649,161</u>
Actifs nets				
Valeurs immobilisées			<u>41,083</u>	<u>40,699</u>
Non restreints			<u>80,152</u>	<u>69,188</u>
			<u>121,235</u>	<u>109,887</u>
		\$	<u>690,570</u>	<u>759,048</u>

Les états financiers audités détaillés sont disponibles sur demande.

» LISTE DES PUBLICATIONS

PUBLICATIONS DE JEICP POUR L'ANNEE 2005- 2006

JEICP produit deux séries de publications officielles en plus de documents ad hoc.

Les **Guides de Négociation / Negotiation Advisory Briefs** de JEICP sont des essais analytiques qui visent à aider les négociateurs, les chercheurs et responsables politiques durant l'élaboration des politiques et positions de négociation. Ces documents contiennent des recommandations pertinentes à l'endroit des parties prenantes.

Les **Documents de Référence / Background Briefs** de JEICP sont essentiellement descriptifs et visent à informer et éduquer les négociateurs, chercheurs et décideurs.

Pour obtenir un exemplaire des publications suivantes, prière de visiter notre site : www.ileap-jeicp.org ou de soumettre une requête en téléphonant au +1 416 946 3107 ou nous adresser un courrier à l'adresse électronique suivante : ileap@ileap-jeicp.org.

Guides de Négociation

- *Negotiation Advisory Brief No. 11: An African Perspective on Aid for Trade, 2006.*
- *Guide de Négociation No. 11 : Aide Au Commerce : Une Perspective Africaine, 2006.*
- *Negotiation Advisory Brief No. 10: Aid for Trade: Why and How? 2005.*
- *(Negotiation Advisory Brief No. 9 en cours de réalisation)*
- *Negotiation Advisory Brief No. 8: A Positive Agenda for Africa in Trade Facilitation Negotiations, 2005.*
- *Guide de Négociation No. 8 : Un programme positif pour l'Afrique, dans le cadre des Négociations sur la facilitation des échanges, 2005.*
- *Negotiation Advisory Brief No. 7: Options for Africa's Priorities in WTO and EPA Services Negotiations, 2005.*
- *Negotiation Advisory Brief No. 6: African Financial Services Trade and Negotiations, 2005.*
- *Guide de Négociation No. 6 : Services financiers Africains en matière de commerce et de négociations, 2005.*
- *Negotiation Advisory Brief No. 5: Transportation and Trade in Sub-Saharan Africa: Navigating the GATS Request-Offer Process, 2005.*
- *Guide de Négociation No. 5 : Transport et commerce en Afrique Sub-saharienne: traitement du processus de requête/ offre de l'AGCS, 2005.*

Documents de Référence

- *Document de Référence No. 12 : Entraide et commerce : leçons tirées de l'expérience Tanzanienne en matière d'aide liée au commerce, 2006.*
- *Document de Référence No. 11 : Modalités opérationnelles de l'initiative Entraide et commerce, 2006.*
- *Document de Référence No. 10 : Entraide et commerce : comment nous sommes arrivés ici, où nous irons, 2006.*
- *Document de Référence No. 9 : L'architecture financière d'Entraide et commerce, 2006.*
- *Document de Référence No. 8 : Entraide et commerce après la conférence ministérielle de Hong Kong- un texte d'introduction, 2006.*



Abdoulaye Ndiaye effectue une présentation sur les priorités africaines en matière de commerce des services au Symposium de Commerce et de Développement de Hong Kong, décembre 2005

» DIRECTION



Conseil d'administration du JEICP lors de son assemblée annuelle

JEICP est dirigé par un Conseil d'administration qui veille à son fonctionnement : (1) et rend compte aux parties prenantes ; (2) s'appuie sur son expérience antérieure ; (3) exécute le mandat de l'organisation ; et (4) rend compte de sa gestion financière.

Daniel Bradlow

Administrateur, Programme international pour les Études juridiques, Faculté de droit de Washington - Université Américaine

Kwesi Botchwey

Centre pour le Développement International, Université d'Harvard (Cambridge, ÉU), Ancien ministre des Finances, Ghana

***Trésorier, membre du Comité Exécutif**

Havelock Brewster

Directeur Exécutif pour les Caraïbes, Banque de développement inter-américaine (Washington, DC). Directeur Exécutif pour la Guyane, Banque de développement des Caraïbes (Barbade)

Carlos Correa

Administrateur, Centre d'Études interdisciplinaires sur le Droit et les principes économiques relatifs à la Propriété industrielle, Université de Buenos Aires (Buenos Aires, Argentine)

Lingston Cumberbatch

Directeur des programmes, IBF International Consultants (Bruxelles, Belgique) ; Ancien ambassadeur, Trinidad et Tobago

***Secrétaire, membre du Comité Exécutif**

Ronald Daniels

Professeur, vice-président et doyen, Université de Pennsylvanie

***Membre du Comité d'audit**

Gerry Helleiner

Professeur honoraire, Département des sciences économiques, chercheur émérite, Centre Munk des Études internationales, Université de Toronto (Toronto, Canada)

***Président, membre du Comité exécutif, membre du Comité d'audit**

Ambassadeur Ali Mchumo

Directeur général, Fonds commun de commerce des produits de base

***Vice-président, membre du Comité exécutif**

Dominique Njinkeu

Directeur exécutif, JEICP (Toronto, Canada)

***Président et Directeur exécutif, membre du Comité exécutif**

Ademola Oyejide

Professeur, Département des sciences économiques, Université d'Ibadan (Ibadan, Nigeria)

Kathleen Van Hove

Chargée de programme principal, Centre européen pour la gestion des politiques de développement (Bruxelles, Belgique)

***Conseillère, Comité Exécutif**

Ngairé Woods

Administrateur, Programme mondial sur la gouvernance économique, Doyen, Faculté de droit (Oxford, GB)

» REMERCIEMENTS



Photo de groupe de JEICP, octobre 2005

Bailleurs

- Agence Canadienne de Développement International (ACDI)
- Département pour le Développement International (DFID-GB)
- Fondation Ford
- Centre de Recherche pour le Développement International (CRDI, Canada)
- Ministère des affaires étrangères des Pays-Bas
- Agence Suédoise pour le Développement International (ASDI)
- Banque Mondiale

Partenaires

Entre 2005 et 2006, JEICP a collaboré avec les organismes suivants :

- Consortium de recherche économique africaine, Nairobi, Kenya
- Union africaine, Addis-Abeba, Éthiopie
- Mécanisme régional de négociation des Caraïbes (CRNM), Barbade
- Centre pour l'analyse Politique (CEPA), Accra, Ghana
- Centre of Concern, Washington DC, ÉU
- Communauté Économique et Monétaire de l'Afrique Centrale (CEMAC)
- Conférence des Ministres de l'Agriculture pour l'Afrique Occidentale et Centrale (CMA), Dakar, Sénégal
- Communauté Est- Africaine (EAC)
- Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO)
- Communauté économique africaine (CAE), Addis-Ababa, Éthiopie
- Centre Européen pour la Gestion des Politiques de Développement (ECDPM), Maastricht, Pays-Bas
- Gestion politique économique (GPE), Université de Yaoundé II, Yaoundé, Cameroun
- German Marshall Fund, Washington, DC
- Centre International pour le Commerce et le Développement Durable (ICTSD), Genève, Suisse
- Overseas Development Institute (ODI), Londres, GB
- Unité de gestion de projets pour l'ACP sur les APE (PMU), Bruxelles, Belgique
- SITrade, Dar es Salaam, Tanzanie
- Banque Mondiale, Washington DC, ÉU
- Programme d'Etudes sur les Echanges Commerciaux et l'intégration (TRISP) de l'Université de Dar es Salaam, Tanzanie
- Programme de recherche et de formation sur les politiques commerciales (TPRTP), Ibadan, Nigeria
- Université des Antilles, Trinité
- Université de Toronto, Toronto, Canada
- Collège de droit de Washington, Washington, DC
- Union Economique et Monétaire Ouest Africaine (UEMOA), Ouagadougou, Burkina Faso
- Division de la recherche économique et des statistiques de l'OMC, Genève, Suisse

Liste des conseillers et des autres associés

JEICP vit des contributions généreuses de plusieurs individus et institutions. Certains nous accordent des services bénévoles tandis que d'autres acceptent de travailler bien au-dessous des taux du marché. En plus de nos institutions et des partenaires habituels, plusieurs autres ont contribué à la conception et à la réalisation des activités tout au long de l'année. Nous nous excusons de toute omission involontaire sur la liste présentée ci-dessous.

Hellen Aida	Lynette Gitonga	Constantin Abena Nguema
Aukusti Media Design Studio	Kobou Georges	Ousmanou Njikam
Silete Antoine Agbadome	Ian Gillson	Serge Patrick Ntamack
Clare Akamanzi	Aime Tchaboure Gogue	Olawale Ogunkola
Olumuyiwa Bamidele Alaba	Semboja Haji Hatibu Haji	Albert Ondo Ossa
Claude-Arsene Amona	Bill Hamilton	Ademola Oyejide
Michael Atingi-Ego	Shelley Hayes	Valerie Ongolo Zogo
Thomas Atokre	Bernard Hoekman	Sheila Page
Abiodun Bankole	Joseph Hoffman	Harold Pohoresky
Becker Consulting	Charles Jebuni	David Primack
San Bilal	Bede Lyimo	David Reiner Business Consulting
Sabine Beret	Andrea McBride	Sarah Rogers
Aldo Caliarì	Marc Mobio Loba	Daniel Roseman
Lingston Cumberbatch	Baatlhodi Molatlhegi	Valentin Sabate Abel
Ibrahima Nour Eddine Diagne	Francis Mangeni	Pierre Sauvé
Marie Rosalie Elisabeth Diouf	Elija Manyara	Cheikh Saadbouh Seck
Calvin Djiofack	Will Martin	Edward Sungula
Noam Ariella Doré	Francis Matambalya	Amanda Sunassee Lam
Sekou Falil Doumbouya	Mathieu Meleu	Kalilou Sylla
Peter Elimu	Linda Mtango Teggisa	Elisabeth Tankeu
Christian Arnault Emimi	Uledi Mussa	Amadou Tankoano
Aristide Ebang Essono	Flora Musonda	Biheouan Teby
Adam Fair	Roger Tsafack Nanfosso	Lucie Rose Tiemoko
Loretta Feris	Abdoulaye Ndiaye	Pierre Tonye
J. Michael Finger	Nelson Ndirangu	Henry Turman
Mohamed Said Fofana	Celestin N'donga	Dirk Villem te Velde
Bruno Powo Fosso	Marie Jeanine Nkodo Ngono	Alex Werth
Jean-Noel Francois	N'guessan N'guessan	

SIGLES ET ABRÉVIATIONS

ACP	Afrique, Caraïbes et Pacifique	FTAA	Zone de Libre Echange des Amériques
AGOA	African Growth and Opportunity Act	AGCS	Accord Général sur le Commerce des Services
UA	Union Africaine	GATT	Accord Général sur les Tarifs et le Commerce
CAFTA	Zone de Libre Échange de l'Amérique Centrale	KIPPRA	Ministère kenyan du Commerce et Institut pour la recherche et l'analyse des politiques publiques
CARICOM	Communauté des Caraïbes	NAMA	Accès au marché pour les produits non agricoles
CEMAC	Communauté Économique et Monétaire d'Afrique Centrale	NEPAD	Nouveau Partenariat pour le Développement de l'Afrique
COMESA	Marché Commun pour l'Afrique Australe et de l'Est	OCDE	Organisation pour la coopération et le Développement Économique
CSME	Marché Commun et Économique des Caraïbes	SADC	Communauté pour le Développement de l'Afrique Australe
CEEAC	Communauté Économique des États de l'Afrique centrale	UEMOA	Union Économique et Monétaire ouest Africaine
CEDEAO	Communauté Économique des États de l'Afrique de l'Ouest	CNUCED	Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement
APE	Accord de Partenariat Économique	OMC	Organisation mondiale du commerce
UE	Union Européenne		
ZLE	Zone de Libre Echange		

LA STRUCTURE DE SOUTIEN ANALYTIQUE DE JEICP

● SECRETARIAT

TORONTO, ON, CANADA

- Assure la coopération et le suivi de la recherche continue
- Réunit l'information et le matériel mis à la disposition des chercheurs de l'Afrique et des Caraïbes
- Fait la synthèse des données destinées à plusieurs utilisateurs, à venir les rapports, les bulletins d'information et les sites Web
- Surveille le travail de consultation produit par JEICP
- Aide à la planification des ateliers
- Révisé la recherche
- Surveille le travail effectué par les jeunes professionnels

◆ CONSEILLERS EN CHEF

- Évaluent la qualité des missions de recherche de JEICP et fournissent de la rétro-information
- Donnent des conseils aux chercheurs au sujet des missions à consulter
- Donnent des conseils au Secrétariat au sujet de la conception des Programmes de travail et des pouvoirs en ce qui concerne les missions de recherche
- Passent en revue le travail effectué par les jeunes professionnels

■ CARAÏBES & AFRIQUE

ÉQUIPES DE RECHERCHES/CONSULTANTS BASÉS DANS LA CAPITALE

- Fient la recherche
- Rendent des informations à la disposition des consultants basés à Genève et des informations sur le développement des négociations en direction de la capitale
- Assurent la liaison dans les négociations à l'OMC et APE (Accord de partenariat économique)
- Intègrent les conditions locales dans le cadre de travail de JEICP

▲ CONSULTANTS

GENÈVE, SUISSE

- Dirigent les négociations
- Effectuent de courtes analyses et passent en revue les conclusions des négociations
- Servent à jour les équipes des conseillers et les chercheurs qui se font dans les différentes capitales
- Informent les conseillers des activités qui se déroulent dans les différentes capitales
- Assurent la liaison dans le cadre des négociations bilatérales

Juristes et Économistes Internationaux Contre la Pauvreté (JEICP)

1240 Bay Street, Bureau 602

Toronto, Ontario

Canada M5R 2A7

Téléphone : +1 416 946 3107

Télécopieur : +1 416 946 0797

Courriel : ileap@ileap-jeicp.org

www.ileap-jeicp.org